

Réf: Dossier N° 345377

Avis de constitution

« MASHRIQ ENERGY CI »

ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE PAUL LANGEVIN NON LOIN DE LA
STATION SHELL, Lot 500, Ilot 52

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
22/08/2024 reçus par Me OUFFOUE D BERNARD, enregistrés au
CEPICI, le 09/09/2024, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « MASHRIQ ENERGY CI »

- ACHAT, VENTE, IMPORTATION ET EXPORTATION DE DE BIENS, DE
DE PRODUITS MANUFACTURÉS, DE MACHINES ET D'ÉQUIPEMENTS, EN
PARTICULIER L'ÉNERGIE ET AUX SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES
DIFFÉRENTS DE
TYPES SOUS LES TYPES DE SERVICES D'INGÉNIEURIE ET DE
PARTICULIÈREMENT LIÉS À L'ÉLECTRICITÉ OU À L'ÉNERGIE, À LA
MÉCANIQUE ET AUX ÉNERGIES ALTERNATIVES, À L'EXCLUSION DES
SERVICES
S TENIR, PARTICIPER, GÉRER, SUPERVISER, EN AFRIQUE ET À
POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ OU DE TIERS, DES EXPOSITIONS
CONCERNANT MARCHANDISES, BIENS, PRODUITS, MACHINES ET
ÉQUIPEMENTS LA SOCIÉTÉ PEUT ÉGALEMENT EXERCER TOUTES LES
COMMERCIALES, IMMOBILIÈRES ET INDUSTRIELLES QUI COMPLÈTENT SON
SOCIAL OU AUXQUELLES ELLES SONT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT
LIÉES SIGNER DES CONTRATS DE SERVICE DE MAINTENANCE
ÉQUIPEMENTS, LES INSTALLATIONS, LES USINES, LES MACHINES ET LES
OUTILS ET DES PIÈCES DE RECHANGE EN RAPPORT AVEC L'OBJET DE
L'ENTREPRISE ET NÉCESSAIRE À CET
EFFET LA NÉGOCIATION ET LA SIGNATURE DE CONTRATS DE TOUTES
L'UTILISATION D'INSTALLATIONS DANS LA ZONE DE LIBRE DOUANE POUR
SE STOCKER MARCHANDISES IMPORTÉES ET EXPORTÉES À L'ÉTRANGER ; LA
PRODUCTION DES BIENS IMMOBILIERS NÉCESSAIRES À SES
ACTIVITÉS
PROJETS D'INSTALLATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE TOUTES LES
ENTREPRISES COMMERCIALES, LES CONTRATS ET LA PLANIFICATION, LES
ÉTUDES DE, LES CONCEPTIONS D'INGÉNIEURIE ET LA SUPERVISION TECHNIQUE
RÉSOLUTION DES CONFLITS POUR LE DÉVELOPPEMENT, LES
ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, URBAINS, DE TÉLÉCOMMUNICATION ET DE
TECHNOLOGIE EN AFRIQUE ET À
L'ÉTRANGER

• LA SOCIÉTÉ PEUT ÉGALEMENT CRÉER, PARTICIPER OU INVESTIR, QUEL QUE SOIT LA FORME QUE CE SOIT ; DANS DES SOCIÉTÉS OU DES ENTREPRISES ANNONCES, À L'OBJET SOCIAL SIMILAIRE OU COMPLÉMENTAIRE, AINSI QUE POUR APPORTER AUX SOCIÉTÉS QU'ELLE CONSTITUE OU FUSIONNE AVEC LE GÉRANT À SIGNER SÉPARÉMENT AU NOM DE LA SOCIÉTÉ DANS TOUTES QUESTIONS CONTRACTUELLES, FINANCIÈRES ET BANCAIRES SOIT M. MOHAMAD MNEIMNEH SOIT M. CHARIF BADER ET/OU SÉPARÉMENT, TOUTES OPÉRATIONS INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, CIVILES, MOBILIÈRES OU IMMOBILIÈRES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À L'OBJET SOCIAL OU À TOUS SES DÉVELOPPEMENTS OU CONNEXES OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXTENSION.

ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS IMMEUBLES, LE PRÊT, LE EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITÉ DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX, LA PRISE DE PARTICIPATION SOUS UNE FORME QUELCONQUE DANS TOUTES ENTREPRISES OU SOCIÉTÉS IVOIRIENNES CRÉÉES OU À CRÉER POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À L'OBJET SOCIAL ;
10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE PAUL LANGEVIN NON LOIN DE LA STATION SHELL, Lot 500, Ilot 52

M MNEIMNEH MOHAMAD (PRÉSIDENT)

Mlle SAYOUR YEMEN (DG)

n°CI-ABJ-03-2024-B16-00134 du 26/09/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°57338/GTCA/RC/2024 du 26/09/2024

